

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le

ID : 001-210100616-20250722-2025\_25\_01-DE

## COMMUNE DE BRENS EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date d'affichage

17/07/2025

Date de convocation

17/07/2025

Nombre de Conseillers :

- En exercice : 15
- Présents : 12
- Pouvoirs : 03
- Votants :

Votes exprimés : 15

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le 21 Juillet, Le Conseil Municipal de la Commune de Brens dûment convoqué le 17 Juillet 2025 s'est réuni en conseil ordinaire à la Salle du Conseil en Mairie sous la présidence de Mme le Maire.

	Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir		Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir
S. LACHIZE-PICCINO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		I. SANTOS-CANTERO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
N. AUBRUN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	G. DELAHAYE	A. GUILLEMIN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	G. PREVOST
S. GAYRAUD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		C. PINTI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
G. CHATEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		P-Y. GENS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
R. NOVEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		L. PUJOS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
G. DELAHAYE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		F. MARTIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
I. BOUVET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		N. DURAND	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L. PUJOS
G. PREVOST	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

**Secrétaire de séance : R. NOVEL**

**OBJET :** Création d'un service public de la DECI.

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2225-1 à L.2225-4, L.2122-27 et R.2225-1 à 10 ;

**Vu** le Code de la Sécurité Intérieure, notamment les articles L. 731-1 à L. 731-5,

**Vu** le décret n ° 2015-235 du 27 février 2015 relatif à la défense extérieure contre l'incendie ;

**Vu** l'arrêté interministériel du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 13/06/2019 portant approbation du règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (RDDECI) de l'Ain ;

### Considérant

- ✚ La nécessité réglementaire de lister les points d'eau incendie présents sur le territoire de la commune de Brens sur lesquels portent les pouvoirs de police spéciale DECI du Maire,
- ✚ La nécessité d'actualiser la base de données détenue par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de L'Ain relative aux points d'eau incendie situés sur le territoire de la commune de Brens.
- ✚ Que la mise en conformité du dispositif communal de DECI est une obligation réglementaire pour garantir une couverture efficace du territoire et permettre aux services d'incendie et de secours d'intervenir efficacement,
- ✚ Que cette démarche répond à un enjeu de sécurité des personnes, des biens et de l'environnement,
- ✚ Que bien que la commune de Brens n'ait pu, dans les délais initiaux impartis, s'intégrer dans la dynamique communautaire et mutualisée portée par la Communauté de Communes Bugey Sud (CCBS) concernant la mise en conformité DECI, elle a engagé une réflexion structurée (établissement de devis, consultation du SDIS, transmission des éléments à la CCBS) dans une démarche coordonnée,
- ✚ Que la commune souhaite privilégier la cohérence territoriale, un interlocuteur unique et la continuité des prestataires afin de faciliter le suivi, la maintenance et les contrôles réglementaires,

**Après avoir délibéré, le conseil municipal,**

**Autorise** Mme le Maire

- ✚ À signer le devis de la société Profils études pour la réalisation d'une étude diagnostique de la DECI pour un montant TTC de 11 358.00€

**Charge** Mme le Maire de :

- ✚ Créer un service public de la DECI ;
- ✚ Rédiger l'arrêté communal de défense extérieure contre l'incendie ;
- ✚ Faire réaliser les contrôles techniques pour les PEI publics sous pression, et s'assurer que les contrôles techniques des PEI sous pression privés sont réalisés ;
- ✚ Réaliser des conventions avec les propriétaires de PEI privés.

Ainsi fait et délibéré.

Brens le 22/07/2025

Madame Le Maire.



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le

ID : 001-210100616-20250722-2025\_25\_01-DE